

## Un vaccin contre la bronchiolite

SANTÉ Innovation

Un vaccin expérimental contre le virus respiratoire syncytial, une des principales causes d'infection et d'hospitalisation des nourrissons, a pour la première fois permis un niveau élevé de protection dans des tests animaux, d'après une recherche publiée dans la revue *Science*. En Belgique, tous les enfants nés prématurément avant la 35<sup>e</sup> semaine reçoivent des anticorps synthétiques afin de résister à ce virus potentiellement mortel. Un « vrai » vaccin pourrait donc changer la donne. Des essais cliniques sont déjà prévus.

L'infection par le virus syncytial est la cause la plus fréquente de bronchiolite, inflammation des petites bronches, ainsi que de pneumonie chez les enfants de moins d'un an. Ce virus est également responsable de la plupart des hospitalisations des moins de 5 ans. Dans le monde, ce pathogène est à l'origine de près de 7% des décès des nourrissons. Mais les adultes de plus de 65 ans au système immunitaire affaibli sont aussi vulnérables au virus chez qui il peut provoquer des infections graves.

La technique qui a permis de trouver ce vaccin est innovante. Fondée sur la « biologie structurale », elle examine le pathogène au niveau atomique, ce qui a permis de découvrir une protéine du virus attachée à un anticorps humain. ■

Fr. So

# « Trop de sentiers balisés en Wallonie »

TOURISME Les communes doivent faire des choix pour répondre aux attentes des randonneurs

Le jugement est sévère et étonnant : « *Il y a trop de sentiers balisés en Wallonie!* » La sentence est venue de Jean-Pierre Lambot, le commissaire général au tourisme, qui présentait son rapport annuel au parlement régional. Elle a presque fait s'étrangler les députés Ecolo.

Mais une précision utile a vite apaisé les élus : « *Il est question ici des sentiers d'intérêt touristique, pas des chemins qui ont un intérêt social ou simplement pratique en termes de mobilité locale* », a tempéré l'intervenant. Ouf!

Il n'empêche : pourquoi diable le Sud du pays, qui a la réputation d'inciter facilement le grand public à la promenade, compterait-il trop de chemins qui sentent bon la noisette ?

**Rien ne sert de multiplier une offre sans équipement**

La réponse de Jean-Pierre Lambot est limpide : « *Comme une église, un château ou un musée, un sentier est un produit touristique qui doit être à la hauteur des attentes de ceux qui l'empruntent. En Wallonie, ce n'est pas toujours le cas. Je connais des communes où l'on dénombre 500 km de chemins alors qu'une centaine à peine seraient suffisants pour convaincre le public de se promener à cet endroit.* »

Labus de sentiers plus ou moins bien balisés nuit à la mise en valeur de ceux qui le méritent



« Il ne sert à rien de multiplier l'offre si les sentiers ne sont pas intéressants, bien balisés et bien équipés », explique le commissaire général au tourisme. © MICHEL TONNEAU.

vraiment : « *En termes d'attractivité touristique, il en faut moins, mais mieux mis en évidence. Il ne sert à rien de multiplier l'offre si les sentiers ne sont pas intéressants, bien balisés et bien équipés. Un réseau disproportionné coûte cher à l'entretien pour des résultats qui ne sont pas à la hauteur.* »

Cette profusion d'itinéraires est notamment le fruit de la fusion des communes en 1976.

Selon Jean-Pierre Lambot,

dans les secteurs les plus touristiques, beaucoup d'anciennes entités disposaient d'un petit syndicat d'initiative qui développait son offre spécifique de promenades.

« *A l'époque de la fusion, on a plaqué les itinéraires les uns sur les autres sans se montrer sélectif. Chaque commune voulait préserver son patrimoine. Aujourd'hui, ce n'est plus possible : tous les sentiers n'offrent pas une dimension touristique*

de qualité. »

Qu'attend le promeneur d'une offre touristique en la matière ? « *Un itinéraire touristique de qualité, ce n'est pas seulement un sentier, explique Jean-Pierre Lambot. Celui-ci doit permettre d'accéder à des sites ou des paysages qui valent le déplacement. Le mobilier et le balisage doivent être de bon niveau. Une carte doit être disponible. L'heure est très en retard par rapport à l'Al-*

lemagne par exemple. »

L'année 2012 a peut-être été celle d'un premier renversement de tendance : « *Elle s'est caractérisée par une diminution sensible des demandes d'autorisation de balisage et de reconnaissance au niveau des communes, note-t-on au commissariat général au tourisme. Certaines d'entre elles ont restructuré leur offre en réduisant drastiquement le nombre d'itinéraires et en les adaptant aux attentes des usagers.* »

Parfois, « *la promenade est passée du cheminement en milieu naturel au produit touristique enrichi* », se réjouit encore le rapport annuel du CGT.

**Le projet Escapardenne, bon exemple parmi d'autres**

Un exemple parmi quelques autres : le projet Escapardenne. Soit 104 kilomètres de sentier pédestre transfrontalier (Belgique-Luxembourg) pour lesquels les randonneurs disposent d'un site internet, de cartes et de topo-guides, de tracés GPS, mais aussi de panneaux didactiques, de bancs et de tables pour le pique-nique. Avec possibilité d'hébergements et de transports de bagages pour les balades de longue haleine.

De quoi conforter la randonnée dans son statut d'« activité de loisir de loin la plus prisée par les touristes et les excursionnistes », insiste le commissariat général au tourisme. ■

ERIC DEFFET



# VOTRE VOTE COMPTE !

## CHAQUE DIMANCHE 20H20 EN DIRECT.



Retrouvez Belgium's Got Talent sur

 [facebook.com/BeGotTalent](https://facebook.com/BeGotTalent)

 [@BeGotTalent](https://twitter.com/BeGotTalent)





VOS ÉMOTIONS EN GRAND

Copyright Pierre Pironet
Copyright Fremantle media

20321060